



- Discussion et délibération pour achat de deux volumes de 1793 à l'An XI par la SAGA avec les archives départementales et communales (coût : 200 € HT).  
Vote pour 14, vote contre 0, Abstention 0

- Délibération adhésion Syndicat « Cance-Doux/Annonay-Serrières ».  
Vote pour 13, vote contre 0, Abstentions 2 (Angélique BERAUD, Franck MONNERON).

La Commune de Vocance reste très attachée à la gestion de son eau en régie communale et l'avait précisé dans sa profession de foi. Cependant, la loi NOTRe imposera le transfert de la compétence eau de façon optionnelle en 2018 et de façon définitive en 2020.

Sur ces arguments, le Conseil Municipal, qui désire garder la production et la distribution de son eau, et dans le cadre des nouveaux statuts du Syndicat Cance-Doux/Annonay-Serrières, souhaite se rapprocher de ce dernier pour faire partie du nouveau périmètre du Syndicat, et obtenir en cas de gros problèmes, la connection avec leurs réseaux en utilisant l'eau de la nappe phréatique du Rhône. Il s'agit là uniquement d'une situation de secours, la Commune, jusqu'à présent n'a jamais eu besoin de s'interroger à ce sujet.

L'adhésion au syndicat est gratuite et nous permettra d'avoir un représentant par collectivité dans les nouveaux statuts.

La municipalité de Vocance très attachée à son eau communale, entend bien la conserver jusqu'en 2020, date maximum avec la loi NOTRe.

- Mme le Maire a fait une synthèse au Conseil Municipal du rapport de l'audit sur le fonctionnement du Syndicat Ardèche Musique et Danse et se rendra aux prochaines réunions de travail afin de mener une réflexion sur la mise en œuvre de cet audit.
- M. Alex BLANCHET, adjoint aux travaux, a informé le Conseil Municipal du commencement des travaux de reconstruction du pont des Dardanelles ainsi que le début de réalisation des arrêts de bus lundi 11 avril 2016.
- Des conseillers municipaux ont établi un état des lieux « de nuit » de l'éclairage public. La commission éclairage public va l'étudier attentivement et adapter la mise en place de la 2<sup>ème</sup> phase de changement des foyers lumineux sur les différents hameaux de la Commune.
- Discussion concernant l'évolution croissante de l'effectif des élèves à l'école publique. C'est une très bonne chose pour notre village.
- Dans le cadre de la reconduction du bail de la boulangerie : la collectivité doit faire réaliser un dossier technique amiante et un diagnostic performance énergétique : le devis de M. Franck MARTIN pour un montant de 141€ TTC a été validé.

Fin de séance : 23h

Fait en Mairie de VOCANCE, le 12 avril 2016

Madame le Maire,

Mme Virginie FERRAND



*L'adjointe déléguée*  
*J.-C. DEFOUR*